

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

11 mars 2025

SORTIR LA FRANCE DU PIÈGE DU NARCOTRAFFIC - (N° 1043)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 48

présenté par

Mme Sylvie Bonnet, Mme Bazin-Malgras, M. Liégeon, Mme Alexandra Martin, M. Ray,  
Mme Petex, M. Cordier, M. Brigand, M. Bazin et M. Taite

**ARTICLE 14**

À l'alinéa 41, après le mot :

« manifeste »,

insérer le mot :

« sincèrement ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La sincérité étant un critère essentiel pour bénéficier du statut de "collaborateur de justice", il convient d'y faire référence dès le début de ce chapitre.